



©FAO/Antonio Palazuelos

## PROJET D'APPUI POUR LA MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE DE GESTION DURABLE DE LA CHENILLE LÉGIONNAIRE D'AUTOMNE AU BURKINA FASO

Décembre 2019

ODD:



Pays:

Burkina Faso

Code du projet:

TCP/BKF/3606

Contribution de la FAO:

246 000 USD

Période de mise en œuvre:

28 décembre 2017 – 30 juin 2019

Contacts:

Bureau de la FAO au Burkina Faso

FAO-BF@fao.org

### Partenaire

Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles (MAAH).

### Bénéficiaires

1 500 familles de producteurs des régions du Sud-Ouest, des Cascades et du Centre-Ouest, les institutions et les agents d'appui-conseil au monde rural, le Ministère en charge de l'agriculture, le secteur privé et les institutions de recherche.

### Contribution au Cadre de programmation par pays

CPP 2017-2020, Produit 1.4: Des ménages vulnérables et leurs communautés disposent de kits résilients aux aléas climatiques et autres chocs.

CPP 2017-2020, Produit 2.5: Les capacités nationales en matière de lutte contre les maladies animales et végétales sont renforcées.



## DESCRIPTION DU PROJET

La présence de la Chenille légionnaire d'automne (CLA) ou *Spodoptera frugiperda* a été signalée pour la première fois au début de l'année 2016 en Afrique de l'Ouest et du Centre. En octobre 2017, elle était présente dans 13 pays ouest-africains, dont le Burkina Faso. Les 13 régions du Burkina Faso ont ainsi été confrontées à l'invasion de CLA au cours de la campagne agricole 2017/2018, avec plus de 58 324 hectares de cultures touchés. Les régions des Cascades, du Sud Ouest et du Centre Ouest ont été les plus durement affectées, avec 7 655 ménages recensés victimes de ce ravageur.

La CLA s'attaque à plusieurs cultures dont le maïs, le riz, le sorgho, le mil, la canne à sucre et les cultures maraîchères. Les infestations de CLA, exacerbées par la pluviométrie, ont eu un impact négatif sur le rendement agricole dans les zones affectées, mettant en péril la capacité des populations locales à se nourrir à court terme.

Dans ce contexte d'infestation, le projet visait l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion durable de la CLA, le renforcement du système de surveillance et d'alerte précoce ainsi que la consolidation des capacités techniques des producteurs agricoles dans la connaissance du ravageur pour permettre d'en contrôler la propagation et de réduire la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle des ménages touchés.

## IMPACT

La validation d'une stratégie de lutte contre la CLA au niveau national constitue une avancée dans la formalisation de la lutte contre le ravageur, soutenue au niveau local par le renforcement effectif du dispositif de veille phytosanitaire. En outre, le projet a déjà permis à la recherche de réaliser des tests d'efficacité biologique et d'identifier des biopesticides efficaces et respectueux de l'environnement. La formation des producteurs sur la gestion durable de la CLA a donné des résultats prometteurs dans les parcelles cultivées en Champs-écoles des producteurs (CEP) qui permettent d'espérer une amélioration de la production céréalière au cours des prochaines campagnes agricoles.

## RÉALISATION DES RÉSULTATS

Dans l'objectif d'accroître la résilience des producteurs confrontés aux infestations, la Stratégie nationale de gestion durable de la CLA assortie d'un plan d'action et d'un budget global de plus 16 milliards de Francs CFA (XOF) a été validée et dotée d'un comité national.

Le système de surveillance et d'alerte précoce a été renforcé grâce à l'amélioration des capacités opérationnelles des 83 cellules de veille phytosanitaire préexistantes dans les régions concernées. La formation de 103 cadres nationaux en matière de surveillance et de gestion des champs infestés à travers l'application mobile FAMEWS (*Fall Armyworm Monitoring and Early Warning System*, «Système de surveillance et d'alerte rapide sur la légionnaire d'automne») participe à cet effort.

Les 33 agents facilitateurs formés en approche CEP et en gestion intégrée de la CLA ont organisé 60 CEP autour des thèmes de la production de maïs et de sorgho, de l'identification de la CLA et des méthodes traditionnelles de lutte contre son infestation. Les formations délivrées dans le cadre du projet ont dépassé les prévisions de réalisation, tant pour les facilitateurs que pour les producteurs (1 539 producteurs formés dont 45,5 pour cent de femmes). La mise en œuvre du projet s'est déroulée dans des conditions pluviométriques favorables permettant de mener à terme un cycle complet de cultures.

Un inventaire des biopesticides a été conduit par l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA) sur les alternatives de lutte efficaces et durables contre le ravageur.

## MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

La mise en œuvre du projet s'est déroulée conformément au plan de travail et au budget, même si quelques réaménagements ont été effectués pour prendre en compte le volet surveillance et alerte précoce sur la CLA, à la suite de recommandations faites par les superviseurs du projet. Les deux consultants recrutés (pour l'élaboration de la Stratégie nationale de gestion durable de la CLA et la supervision de la formation des producteurs à travers les CEP) ont respecté leurs contrats. Les intrants et les équipements ont été acquis en temps utile pour la mise en place des 60 CEP prévus.

Les activités ont été réalisées dans les délais prescrits avec une prorogation d'un mois sans incidence financière pour le Consultant en charge de l'élaboration de la Stratégie nationale, et avec incidence financière pour la Consultante chargée de la mise en place et du suivi des CEP.

## MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT

La mise en œuvre du Plan d'action de la Stratégie nationale de gestion durable de la CLA a été validée par toutes les parties prenantes du projet, le 29 mai 2019 à Ouagadougou. Elle nécessitera la mobilisation d'importantes ressources financières par le Gouvernement et ses partenaires. En outre, la recherche agricole devra être soutenue afin de procurer des méthodes alternatives à la lutte chimique contre la CLA.



## DURABILITÉ

### 1. Développement des capacités

Le projet a permis d'élaborer une stratégie de gestion durable de la CLA qui servira de référence dans la lutte contre cette invasion. La mise en œuvre du projet a été coordonnée au niveau national par la Direction générale des productions végétales (DGPV) et suivie sur le terrain par les Directions régionales de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles (DRAAH) de la zone d'intervention. L'implication de ces structures pérennes d'encadrement des producteurs permettra d'assurer la capitalisation et la poursuite des actions après l'arrêt du projet.

### 2. Égalité des sexes

Le projet a promu un accès équitable aux formations et a atteint un taux de participation féminine de 45 pour cent, supérieur aux 30 pour cent minimum attendus. Des CEP exclusivement féminins ont été mis en place dans certaines localités.

### 3. Durabilité environnementale

Le projet a vu la signature d'un protocole d'accord avec l'INERA pour réaliser un inventaire des biopesticides existants et conduire des tests d'efficacité pour en évaluer les performances dans la lutte contre la CLA.

Les producteurs ont de plus été constamment sensibilisés à des méthodes de lutte contre la CLA respectueuses de l'environnement et à la limitation de l'utilisation abusive des pesticides chimiques.

### 4. Approche fondée sur les droits de l'homme, notamment le droit à l'alimentation et à un travail décent

Le projet a œuvré selon une approche communautaire inclusive et participative afin d'éviter les exclusions sociales. Les connaissances sur la gestion de la CLA acquises par les producteurs participent à l'affirmation du droit à l'alimentation.

### 5. Durabilité technologique

Les producteurs formés localement dans le cadre des CEP partageront les connaissances acquises avec leur communauté. En outre, une large place a été laissée à la pérennisation de savoirs locaux déjà éprouvés et reconnus comme disponibles et efficaces.

### 6. Durabilité économique

Les comptes d'exploitation de tous les CEP ont montré la rentabilité économique des parcelles cultivées selon les technologies proposées par rapport à celles cultivées selon les pratiques paysannes. Les biopesticides préconisés (extraits végétaux, cendre, sable) sont disponibles localement à faible coût.



### DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE DIFFUSION

#### PRODUITS AU COURS DU PROJET

- ❑ Modules de formation des agents facilitateurs sur le concept des champs-écoles des producteurs et la gestion intégrée de la chenille légionnaire d'automne, N. Tientega, S. Nacro, juin 2018 (document Powerpoint).
- ❑ Rapport de formation sur la gestion de la chenille légionnaire d'automne dans les régions du Centre-Ouest, Sud-Ouest et des Cascades, N. Tientega, S. Nacro, juin 2018, 16 pp.
- ❑ Modules de formation des agents sur l'application FAMEWS, K. H. Some, K. Kabre, octobre 2018 (document Powerpoint).
- ❑ Rapport de formation des agents sur l'application FAMEWS, K. H. Some, K. Kabre, octobre 2018, 12 pp.
- ❑ Rapport final de mise en œuvre et de suivi du fonctionnement des champs-écoles des producteurs pour une gestion durable de la chenille légionnaire d'automne dans les régions du Sud-Ouest, des Cascades et du Centre-Ouest, N. Tientega, novembre 2018, 20 pp.
- ❑ Stratégie nationale de gestion durable de la chenille légionnaire d'automne au Burkina Faso, S. Nacro, juin 2019, 73 pp.
- ❑ Stratégie nationale de gestion durable de la chenille légionnaire d'automne au Burkina Faso: Plan d'action définitif, S. Nacro, juin 2019, 54 pp.
- ❑ Rapport technique d'inventaire et de tests d'efficacité des biopesticides, Institut de l'environnement et de recherches agricoles, I. Ouedraogo, juin 2019, 27 pp.
- ❑ Rapport final du projet TCP/BKF/3606, 2019.
- ❑ Spot télévisé de sensibilisation des producteurs sur la lutte contre la chenille légionnaire d'automne (traduit en trois langues: français, moré et dioula).



RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

<b>Impact attendu</b>	<b>Les pertes de rendements agricoles dues aux infestations de la Chenille légionnaire d'automne (CLA) sont limitées</b>		
<b>Résultat</b>	Une stratégie de gestion durable de la CLA au Burkina Faso est élaborée		
	<b>Indicateur (s)</b>	Une stratégie de gestion durable de la CLA au Burkina Faso.	
	<b>Situation de référence</b>	Absence de document stratégique.	
	<b>Objectif final</b>	Faible niveau d'infestation des champs par la CLA.	
<b>Commentaires et mesures de suivi à adopter</b>	La Stratégie de gestion de la CLA assortie d'un plan d'action et d'un budget global de plus 16 milliards de Francs CFA (XOF) a été validée par un atelier national. La mobilisation de ressources financières en vue de la mise en œuvre du plan d'action devra être une action prioritaire du Gouvernement et de ses partenaires.		
<b>Produit 1</b>			
	Un dispositif national de lutte contre la CLA est mis en place et fonctionnel		
	<b>Indicateurs</b>	<b>Objectif</b>	<b>Réalisé</b>
	- Dispositif national de lutte contre la CLA. - Nombre de cellules de veille phytosanitaire opérationnelles dans la zone du projet.	Un comité coordonne la lutte contre la CLA.	Oui
<b>Situation de référence</b>	Absence de stratégie nationale de lutte contre la CLA		
<b>Commentaires</b>	Le dispositif national de lutte contre la CLA est opérationnel et est doté d'un comité de coordination.		
<b>Activité 1.1</b>			
	Mettre en place un sous-comité CLA au sein du comité national de gestion des fléaux agricoles		
	<b>Réalisé</b>	Oui	
	<b>Commentaires</b>	Un Comité de lutte contre la CLA réunissant toutes les parties prenantes a été mis en place au sein du MAAH.	
<b>Activité 1.2</b>			
	Élaborer/finaliser le plan d'action national de gestion durable de la CLA		
	<b>Réalisé</b>	Oui	
	<b>Commentaires</b>	Un Consultant recruté a élaboré la Stratégie nationale de gestion durable de la CLA au Burkina Faso assortie d'un plan d'action. Ce document a été validé au niveau national.	
<b>Activité 1.3</b>			
	Inventorier et tester l'efficacité des extraits/produits des plantes locales et des biopesticides existants sur la CLA		
	<b>Réalisé</b>	Oui	
	<b>Commentaires</b>	Un protocole d'accord signé entre la FAO et l'INERA a permis de recenser les biopesticides efficaces contre la CLA.	
<b>Activité 1.4</b>			
	Mettre en place des CEP en vue de la formation des producteurs sur la lutte biologique et/ou intégrée contre la CLA		
	<b>Réalisé</b>	Oui	
	<b>Commentaires</b>	Les 60 CEP prévus ont été mis en place sous la supervision de la Consultante recrutée à cet effet (avec retard et incidence financière sur le budget initial).	

<b>Produit 2</b>	Le système de surveillance et d'alerte précoce est renforcé		
	<b>Indicateurs</b>	<b>Objectif</b>	<b>Réalisé</b>
	- Nombre de cellules de veille dotées de smartphones. - Nombre d'agents formés à l'application FAMEWS.	- 83 cellules équipées. - 100 agents formés.	Oui
<b>Situation de référence</b>			
<b>Commentaires</b>	Les différentes activités ont été réalisées sans contrainte majeure.		
<b>Activité 2.1</b>	Équiper efficacement les cellules de veille et d'alerte précoce		
	<b>Réalisé</b>	Oui	
	<b>Commentaires</b>	Cent cellules de veille phytosanitaire dont 83 dans la zone d'intervention du projet ont été dotées de smartphones pour la collecte des données sur la CLA en vue d'alimenter la plateforme FAMEWS et 103 agents ont été formés à l'utilisation de cette application.	
<b>Activité 2.2</b>	Soutenir le fonctionnement des cellules de veille phytosanitaire		
	<b>Réalisé</b>	Oui	
	<b>Commentaires</b>	Les 83 cellules de veille ont bénéficié chacune d'un appui financier de 35 000 XOF pour assurer leur fonctionnement.	
<b>Produit 3</b>	Les capacités techniques des acteurs nationaux pour une gestion durable de la CLA sont renforcées		
	<b>Indicateurs</b>	<b>Objectif</b>	<b>Réalisé</b>
	- Nombre d'agents facilitateurs formés. - Nombre de CEP mis en place. - Nombre de producteurs formés.	- 30 agents facilitateurs formés. - 60 CEP mis en place. - 1 500 producteurs formés (dont au moins 30 pour cent de femmes).	Oui
<b>Situation de référence</b>			
<b>Commentaires</b>	Les objectifs ont été atteints et parfois dépassés: 60 CEP ont été organisés; 1 539 producteurs ont été formés aux techniques de lutte contre la CLA, dont 45,5 pour cent de femmes.		
<b>Activité 3.1</b>	Formation des agents facilitateurs des CEP		
	<b>Réalisé</b>	Oui	
	<b>Commentaires</b>	Cette activité a été réalisée au profit de 33 agents contre une prévision de 30 agents facilitateurs, soit un taux de réalisation de 110 pour cent.	
<b>Activité 3.2</b>	Former les producteurs au sein de CEP sur la reconnaissance, la biologie et la gestion durable du ravageur		
	<b>Réalisé</b>	Oui	
	<b>Commentaires</b>	1 539 producteurs ont été formés dont 45,5 pour cent de femmes, des résultats supérieurs à ceux attendus.	
<b>Activité 3.3</b>	Sensibiliser les cellules de veille phytosanitaire à l'importance de leur rôle dans la lutte contre la CLA		
	<b>Réalisé</b>	Oui	
	<b>Commentaires</b>	Les 83 cellules de veille visées ont bénéficié de séances de sensibilisation sur leur rôle dans le cadre de la lutte contre la CLA.	

Unité de la diffusion, de la promotion et des rapports (PSSR)  
Division relations et mobilisation des ressources (PSR)

Pour plus d'information veuillez contacter: [Reporting@fao.org](mailto:Reporting@fao.org)